

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 44

Artikel: Le Conseil international des femmes siège à Interlaken, 6-12 juillet 1964

Autor: ASF / Y.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

WHISKY A GOGOS

(Suite de la page 1)

signé par la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de cardiologie et la Sous-Commission des recherches scientifiques de la Commission fédérale contre l'alcoolisme :

« L'opinion exprimée parfois même dans les milieux médicaux et selon laquelle l'alcool et spécialement les alcools concentrés, tels que le whisky, activent la circulation et peuvent être utiles dans les troubles de la circulation coronaire, ne repose pas sur une base objective.

» Le whisky est une eau-de-vie de céréales, fabriquée avec du seigle, du maïs ou de l'orge. Sa teneur en alcool est d'environ 50 %. On ne voit pas pourquoi le whisky posséderait des qualités particulières pour la circulation. Son effet correspondrait à celui des autres boissons alcoolisées.

» Du point de vue médical, un effet phar-

macologique partiel incertain, à côté d'autres propriétés très préjudiciables pour l'organisme, ne peut justifier l'emploi thérapeutique de l'alcool ; il est contraire au principe « primum nil nocere ». Mais comme prophylactique, l'alcool doit en tout cas être résolument proscrit. Il n'existe même pas l'ombre d'un motif prouvant que l'éthyle puisse maintenir longtemps la circulation saine. Le fait, nouvellement observé, qu'une hyperlipémie apparaît chez les éthyliques après l'absorption d'alcool permet plutôt d'attendre le contraire. La signification clinique de cette observation ne peut pas encore être établie. On connaît suffisamment d'atteintes à la santé dues à l'abus d'alcool pour exiger du corps médical de n'ordonner en aucun cas de l'alcool comme médicament. »

Secrétariat antialcoolique suisse
Lausanne

Les enfants sont aussi victime de la publicité

Entre 7 et 12 ans, tous les garçons ont leurs poches pleines d'images : photos de cow-boys, membres de nos équipes suisses de football ou de chanteurs à la mode. Ils se livrent avec ces images à des échanges fébriles, voire à des marchés. Comment les obtiennent-ils ? En achetant des chewing-gums. Et s'ils achètent pour 2 fr. d'un coup de chichette, ils obtiennent en plus de la petite image incluse dans l'emballage, la grande photo de une « idole » (le terme figure au verso) c'est-à-dire d'une vedette de la chanson.

Conséquence sur le plan pratique : nos enfants, dès qu'ils ont le moindre argent de poche achètent des chewing-gums, non pour le plaisir de les mastiquer, mais pour obtenir l'image. Certains enfants, bien pourvus d'argent, les achètent presque « en gros » créant chez les autres une jalousie dévorante. Nous connaissons plusieurs enfants ayant chipé de l'argent dans le porte-monnaie maternel pour pouvoir acheter eux aussi les glorieuses images exhibées par les copains. Mais tout de même, ces chewing-gums, on ne les jette pas, on les mâche, on les mastique à longueur de journée. Est-ce bon pour la santé, est-ce bon pour les dents, ces pauvres dents enfantines toujours plus cariées ?

Cette publicité habile a su créer chez nos enfants un véritable besoin de chewing-gum, et qui sait, leur donner de mauvaises habitudes pour toute la vie — voyez l'air avachi de certains adolescents mâchant sans répit.

Il est difficile aux parents de lutter contre cet engouement, les enfants sont une proie facile pour la publicité,¹ qui leur fait acheter des chewing-gums aujourd'hui, leur fera acheter des cigarettes demain et du whisky après-demain.

H. S. R.
¹ Voir également la publicité signalée en page 2 en fin de l'article « Cigarettes ».

Un jour le fleuve parla

par KAMALA NAIR

(Suite et fin)

Meena se mit à rire quand Janu lui raconta son aventure. Meena riait facilement, et quand elle riait des foussettes apparaissaient et disparaissaient sur son visage. Meena dit que tout le village savait que Janu était entré dans la classe sans rien demander à personne ; le père de Meena avait déclaré qu'il était dommage que beaucoup de garçons n'aient pas autant de courage, et la mère de Meena avait ajouté : « Attends seulement que Janu soit grande, et tu verras comme elle vous secourra tout le monde ! »

À l'heure, Meena avait proposé : « Si on allait se baigner ? on fait la course jusqu'à l'étang ? » Elle avait tiré Janu dans l'eau, et elles avaient traversé l'étang aller et retour, à qui nagerait le plus vite.

« C'est amusant, l'école, avait dit Meena, en secouant ses boucles humides. Je suis sûre que ça te plaira. J'espère que ton père te laissera venir. Mon père à moi dit que si tu t'en donnes la peine tu pourras sans doute aller jusqu'au collège, plus tard. »

Le lendemain soir, comme elle préparait la lampe, Janu vit arriver le maître d'école, qui montait les marches jusqu'à leur porte. Elle alluma la lampe et vint la déposer devant l'entrée, sur une marche de la véranda, petite flamme vacillante pour attirer le bonheur sur la maison. Le grand-oncle s'était mis sur l'oreille un brin de basilic sacré et psalmodiait ses prières. Et Janu et Meena se joignirent à lui. Ramya bégaya parfois sur les mots difficiles. Janu était trop énervée pour prier, en tout cas pour chanter avec l'oncle. Mais elle fit une prière en son cœur, une courte et silencieuse. Priez ; le Bon Dieu l'entendrait bien quand-même... Priez ;

Elle vit son père se gratter la joue, comme il faisait toujours lorsqu'il était dans l'embarras ; le maître hochait la tête et expliquait quelque chose que Janu n'entendait pas. Puis il offrit à son père une cigarette de bétel et de tabac, et ils se mirent à mâcher tous les deux comme de vieux amis près de la halle de bambous.

Et maman dit : « Ma petite Janu, tu me manqueras quand tu iras à l'école. On dit aujourd'hui que les filles doivent étudier comme les garçons... quand j'avais ton âge, moi aussi j'avais envie d'aller à l'école ; ta grand-mère n'a jamais voulu, mais ce n'est bien contente que le maître soit venu parler à ton père ce soir. Il était venu hier pendant que tu

étais chez Meena. Il pense que tu pourrais apprendre aussi bien que Gopi, et je veux que Gopi passe des examens quand il aura l'âge, pour travailler dans la grande maison où est l'oncle de Meena, à ce qu'on raconte, là-bas, dans un endroit qui s'appelle Delhi, si loin qu'il faut rester trois jours dans le train pour y arriver. Mais toi, mon enfant, qu'est-ce que tu feras si tu vas à l'école maintenant ? Tu apprendras à écrire ton nom, et peut-être à coudre avec une grosse machine, comme la mère de Meena, mais nous n'aurons jamais assez d'argent pour acheter une machine, alors mieux vaut n'y point songer. Enfin, si tu es vraiment décidée, je suppose qu'on ne peut pas t'empêcher. »

Et elle se mit à chanter au petit Appu :
Ne ferais-tu pas mieux de te bâtrir un nid ?
Petit oiseau, petite poule noire...

Voilà venir et le vent et la pluie...

Ne sais-tu pas que le temps a changé ?

Et Janu s'écria : « Maman, tu as oublié l'autre dans les bras de sa mère, celle qui sera bien fort. « Quand je serai grande », ajouta-t-elle, « je serai maitresse d'école, je l'rai de maison en maison dans le village, pour dire à toutes les petites filles de venir à mon école. Et je leur apprendrai tout ce que j'en vais apprendre moi-même. Tu verras ! »

Et le lendemain matin, avant d'aller à l'école, Janu descendit en gambadant le sentier entre les champs de riz, et s'installa sur sa pierre préférée ; dans ses cheveux, elle avait mis le ruban rouge, ainsi qu'une belle fleur jaune.

« Ça y est ! » dit-elle au fleuve, « j'avais bien peur, mais j'y suis allée quand même ! Et ils vont me laisser y rentrer tous les jours. Je vais apprendre à écrire mon nom, à faire des problèmes, et je saurai pourquoi les petits poissons dans les rizières deviennent des grenouilles, et j'rai voir le phare ; un jour, je verrai même aussi un paquebot », ajouta-t-elle en hochant énergiquement la tête.

Les eaux vertes du fleuve glissaient toujours sur les schistes et couraient parmi les rochers, entre les bambous et les cocotiers, pour rejoindre la mer.

Elle courut tout le long du sentier, entre les hautes tiges vertes. Et au loin, derrière elle, elle crut entendre de nouveau le rire heureux et endormi du fleuve. « Reviens me voir », petite fille, et je te raconterai toute l'histoire des paquebots qui vont sur la mer », semblait dire le fleuve. Mais ce n'était peut-être bien que le murmure de la brise du matin à travers les champs de riz.

Le Conseil International des Femmes siège à Interlaken, 6-12 juillet 1964

Entre deux assemblées générales, les dirigeantes du Conseil international des femmes se réunissent pour une session de travail du comité exécutif dont font partie le comité proprement dit, les présidentes des conseils nationaux et les présidentes des quinze commissions du CIF. Cette année, l'Alliance des sociétés féminines suisses avait invité le comité exécutif à Interlaken.

Celui-ci avait siégé pour la dernière fois en Suisse, il y a quinze ans, à Lugano : à ce moment-là, le CIF se relevait à peine de la deuxième guerre mondiale qui lui avait coûté la perte de plusieurs de ses membres, particulièrement dans l'est de l'Europe. L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie demandèrent alors à être réintégrées dans le CIF et furent cordialement accueillies. Peu à peu, la grande association féminine internationale reprit pied dans différents pays ; son essor fut ensuite très rapide. Le CIF compte aujourd'hui cinquante-sept membres dans les cinq continents et il est vraiment une réunion de toutes les nations, races, religions et classes comme l'avaient souhaité ses fondatrices en une large vision d'avenir, il y a septante-six ans.

Trente-quatre pays étaient représentés à Interlaken ; le comité exécutif, vendredi des cinq continents, était presque complet. Le souvenir de deux personnalités, brusquement décédées — Mmes Lefacheux, présidente d'honneur, et Grinberg-Vinaver, directrice du secrétariat — planait sur la réunion. Mais les séances suivirent leur cours normal sous la main douce et ferme de la présidente, Mme M.-C. Schuller-McGeachy, une Anglaise établie aux Etats-Unis.

GRAND RAYON D'ACTION

Le domaine des activités du CIF s'est élargi de façon incroyable au cours des dernières années et il collabore étroitement avec l'ONU, l'Unesco, l'Unicef, la FAO et l'OIT. Avec l'aide de ces diverses institutions, des séminaires sur l'amélioration de la condition de la femme au point de vue juridique, éducatif, professionnel et familial furent organisés en Asie, en Afrique et en Amérique.

Le travail dans les pays en voie de développement

peut être l'une des tâches les plus urgentes du CIF, comme pour la plupart des organisations internationales indépendantes. Le CIF a présenté à l'ONU un rapport détaillé sur sa participation à l'éducation des femmes dans ces pays. Le projet de jumelage entre un pays très développé et un pays en voie de développement est un essai intéressant ; tel celui du Conseil national des femmes du Danemark avec celui du Nigéria. A l'instigation de son Conseil national et sous son contrôle, le Danemark va construire à Ibadan un centre d'éducation pour les femmes.

Dans une si grande organisation, il est normal que les pays d'un même continent s'unissent plus étroitement puisqu'ils ont de nombreux problèmes et intérêts communs. Mme Jadot, directrice du Centre européen du CIF, présenta à Interlaken un rapport très vivant de son activité. Un centre semblable existe en Amérique depuis le mois d'avril 1964.

Malgré ces groupements continentaux, devenus une nécessité aujourd'hui, il y a de nombreuses questions qui préoccupent les femmes de tous les pays et qui se trouvaient aussi à l'ordre du jour de la session du comité exécutif (sans parler des questions administratives, financières et d'organisation qui devaient être mises au point) : éducation, bien-être de la famille et de la commune, droit de famille, problèmes de logement, conservation des forces naturelles, par exemple protection des eaux, etc.

Les Conseils nationaux du Mexique, des Bahamas et de Barbade furent admis au sein du CIF, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Téhéran, en 1966, sur l'invitation des femmes iraniennes.

ASF, Y. L.



Allo la ville, ici la campagne

Les premiers examens professionnels pour paysannes de Suisse romande

Paysanne, un métier d'avenir

Elles sont là — dix-huit paysannes romandes — subissant ces premiers examens. Elles ont commencé leur journée par un travail de comptabilité agricole, elles l'ont poursuivie par la cuisine ou la couture ou le jardinage. Elles sont dix-huit qui, durant trois jours, vont être interrogées sur l'économie domestique ou les produits de lessive, sur l'élevage des porcs ou celui de la volaille, dix-huit qui vont pétrir tresses et gâteaux, repasser des chemises d'homme, plumer des poulets, bouillir des chrysanthèmes ou langer des bébés. Dix-huit enfin, qui vont prouver qu'elles sont des paysannes accomplies et méritent ainsi un diplôme fédéral qui leur accorde le titre de « paysanne diplômée ».

Leur âge ? Entre 33 et 48 ans. Leur formation préalable ? L'apprentissage ménager rural, une école ménagère rurale, des cours de préparation et surtout beaucoup de travail personnel. Leur domicile ? Dix-sept sont vaudoises, une est genevoise (on espère que pour les sessions à venir les autres cantons de langue française seront mieux représentés et que ces examens méritent vraiment le nom d'examen romands).

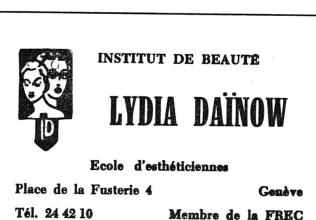
Mais au moment où, pour beaucoup, il semble que l'agriculture soit condamnée, au moment où il paraît que l'avenir n'est plus à la campagne, il est réconfortant de voir ces 18 paysannes qui ont des responsabilités, beaucoup de travail, peu ou pas d'aide ménagère, et qui prennent le temps et la peine d'approfondir leurs connaissances professionnelles.

L'important, dans cette première session d'examens, n'est pas tellement le fait qu'il y ait quelques paysannes diplômées mais, ce qui compte avant tout, c'est l'idée élevée qu'elles font de leur profession et qui les pousse à améliorer leurs connaissances pour l'exercer toujours mieux. L'idée que le métier de paysanne n'est pas une profession « inférieure », dévalorisée, démodée, mais un métier d'avenir.

Une qualité...



4, rue du Rhône - Genève



Pour vos tricots, toujours les

